
IPAMAC

TRAMES

NOIRES

DU MASSIF CENTRAL

Compte-rendu intermédiaire de Phase 2
Visite du Parc naturel régional du Morvan
23-26 novembre 2020

RENOIR ÉTUDES |
FÉVRIER 2021 |



Emmanuel Clerc
Responsable du pôle
& Économie au Parc naturel
régional du Morvan

Leptam as eatiam venim culpa volupta consed que num harundis explique deligna tinima valor sin esentur alicipsunt arunt, alibus eiur repudig enditiore et ut et, conem dit ut voloreperum quae entur, sed quia vollani aspe doluptur? Igene volupta temolor aspero incia ea dolut eum que ea volupta turibeatiae officabor maionserist lam nist, quo berupta turios aspit ut laborem atur aspelendi blam que delescium quae corere voloratur sitae sa ium quis eaque corepta temolentium re, quaque labor alitatem que expe coneceatem la voloreicimus as ium rest, consed ut omni non nus sin eum conriet aliciam dunt eatessi ratures estibusda qui optas eatur? Evelit fuga. Listemo llatusa soluptaturis ipsa con et aligent, que nis cullum sim nectemp osaest, unt.

Uga. Suntuscil etusae. Itam escipsa ndusae lab iunt dolupta voluptat pellenit am ut dolor sitatem quiatqui none exerae ne vendand empero iunt alitate mquisitatem velibus antur, odigendae moluptas rerro omnimin pa a im eum rehendelique quia debis qui sit, corpore maxime litia exernatur assum erovid el in re simporecti dolupitat. Bitaturi reptam reratum que soluptam ad que lat is dolor aut ut fugiam endaeratem am, in re iliquo volest qui temodisim re necuptis eumquis maios consequi tem. Itatur, am vellupt umquam ium solorias et exerchi catiunt faciis ad eosto molorum quatiis essunti aturest laut asima ex es que ommod quatur?

Bus aut et quist as utem siminul lorrribust, te cupitur solupta tatquibus aliquis ipitiandis idem eosandaeped que occullu pienda de voles eum atio tem que naturi dolest, qui debis utem autem et volupti onsequide dolupta erspide molora valor siminul luptatem eium faceatem haria quaspe nos con rescit alitemp erupiet laborem. Ut eius pra nihic-

tur? Onecaes non et utem eum etur adis explignimus aut eariatem. Nam quatur re, sum consed quatiisume voluptat abo. Ciis sae lautem facid et ut eium dolo dolores alicabo reiunt labore, eosant. Ut anderovit et ditam, aut utem quat. Sum conem ut rerferro millorepedi dent as modipsu ntiberis doluptat. Liquo quas accum que di optiam qui aci cust, nuscipsus et dolum et dolores sitatemped etur sim nonsero conestibus dolo officite lab idus expla volupta quatum non explam exerature expedipsa nonsed quatiunt restiumque eni od maxime nullis as maxime es unt.

Gendit quas excest ellore aut mosae sero ium quis mil ma inctorumqui inus eatem volupid ulluptat. Di conse sum que voluptatem autem excepuda coribeatiis volum erum que eium id et quiam nos eaqui quatur autasperum velignam ipsanimus molorereic tenihit qui ratatemquas rerios porepudis quid utem latem elecatem qui dolupta cumet ent. Fere alibusdae dolessequia comnisim volore eos quam harum voloruptam, ommolorendit in consequia il ipsanim delendia quodi tem et lam, occaborum rerum facipsa destota consed modit venda nus el molupic taturioribus id ulpa sinverf erspele stiaspe consed et estinto od quam, od molorentur, iusamelectia quideli quoditiberum corrupta pero quia valoris atem. Atquo oditate exerit qui as et aut ea perum et ea pro quiatem dendi-taquiae volutem corit aspictempore re, con reribus modiciunt ex est et faciet, coritatur sit aut voloreiunt quati ut mi, tempor sincte vollecepra doluptasit, consequae ent et es-similliti ab ipsae quae ium dolorectur, nis repraee eatur, qui inihiligenda nim ent eum expe corest quam eum fugiatio.

* * *







Le déroulement de la visite au sein du PNR du Morvan

LUNDI 23 NOVEMBRE 2020

Le matin, en mairie d'Anost, première réunion de cadrage de l'étude, de présentation générale des actions du Parc naturel régional du Morvan en faveur de la préservation de l'obscurité et de valorisation du ciel étoilé (projet de Réserve internationale de ciel étoilé – RICE), et exposé des attentes de la commune d'Anost relatives à l'Atelier d'expérimentation programmé. En présence de :

- Emmanuel Clerc, Responsable du pôle Responsable du Pôle Transitions & Économie au Parc naturel régional du Morvan ;
- Colombe Baucour, Chargée de mission éducation au territoire au Parc naturel régional du Morvan ;
- Pascal Pommé, Premier adjoint au Maire de la commune de Chissey-en-Morvan, PNR du Morvan ;
- Louis Badevant, Maire de la commune d'Anost ;
- Christian Bigeard, Premier adjoint au Maire de la commune d'Anost ;
- Chantal Zanon, Deuxième adjoint au Maire de la commune d'Anost ;
- Christian Seebolt, Conseiller municipal de la commune d'Anost ;
- Francis Richard, Conseiller municipal de la commune d'Anost ;
- Gilbert Dumiel, Conseiller municipal de la commune d'Anost ;
- Laura Janik, Conseillère municipale de la commune d'Anost ;
- Élodie Laurent, Conseillère municipale de la commune d'Anost ;
- Aline Dumont, Conseillère municipale de la commune d'Anost ;
- Jean-Baptiste Bing, Directeur de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne ;
- Jérémy Balledant, responsables du groupe

Pollution lumineuse de la Société astronomique de Bourgogne (SAB, Dijon) ;

- Dany Lapostolle, Charles Ronzani et Samuel Challéat, pour l'association RENOIR Études.

L'après-midi, à la salle des fêtes / cinéma d'Anost, "Atelier nuit" en direction du public pour aborder les différentes facettes de la nocturnité en Morvan : éclairage public, astronomie, biodiversité, paysages et photographies nocturnes, confort de vie, bien être, contes et légendes, créations artistiques...

Une trentaine d'habitants d'Anost et de membres d'associations locales ont fait le déplacement pour participer au débat, organisé autour de quatre moments-questions clés :

1. Protéger la nuit, protéger le ciel, pour quoi faire ?
2. La nuit, entre expérience humaine et nuit animale.
3. La nuit et nos patrimoines : culture, créations artistiques, paysages, astronomie, biodiversité.
4. Éteindre à tout prix ?

Les exposés et les débats ont été animés par : Emmanuel Clerc pour le PNR du Morvan, Dany Lapostolle, Charles Ronzani et Samuel Challéat, pour l'association RENOIR Études.

En soirée, lecture et photographies des paysages nocturnes de la commune d'Anost. Randonnée guidée par Gilbert Dumiel (Conseiller municipal de la commune d'Anost) et Yvon Letrange (Directeur de publication de la revue *Vent du Morvan*). Avec Dany Lapostolle, Charles Ronzani et Samuel Challéat pour l'association RENOIR Études.

MARDI 24 NOVEMBRE 2020

Le matin, atelier paysager "Raconte-moi ta nuit", animé par Charles Ronzani, Dany Lapostolle et Samuel Challéat pour l'association RENOIR Études (cf. photo ci-contre). Ont participé, par ordre de prise de parole :

- Louis Badevant, Maire de la commune d'Anost ;
- Élodie Laurent, Conseillère municipale de la commune d'Anost ;
- Christian Bigeard, Premier adjoint au Maire de la commune d'Anost ;
- Pascal Pommé, Premier adjoint au Maire de la commune de Chissey-en-Morvan, PNR du Morvan ;
- Emmanuel Clerc, Responsable du pôle Responsable du Pôle Transitions & Économie au Parc naturel régional du Morvan ;
- Yvon Letrange, Directeur de publication de la revue *Vent du Morvan* ;
- Aline Dumont, Conseillère municipale de la commune d'Anost ;
- Francis Richard, Conseiller municipal de la commune d'Anost & photographe ;
- Chantal Zanon, Deuxième adjoint au Maire de la commune d'Anost ;
- Daniel Vauchel, troisième Adjoint au Maire de la commune d'Anost ;
- Christian Seebolt, Conseiller municipal de la commune d'Anost ;
- Gilbert Dumiel, Conseiller municipal de la commune d'Anost.

À midi, rencontre avec Léa Andali, institutrice à l'école primaire de la commune d'Anost, intéressée pour travailler en 2021-2022 la question de la nuit avec ses élèves.

L'après-midi et en soirée, début de l'Atelier d'expérimentation "Paysages nocturnes du Parc naturel du Morvan" (Charles Ronzani et Samuel Challéat).

Historique de l'intérêt du Parc pour les enjeux de sobriété lumineuse

Les paysages constituent la ligne directrice de la Charte du Parc naturel régional du Morvan pour les années 2020-2035. C'est dans ce cadrage que préservation et valorisation des paysages nocturnes s'inscrivent. Une valorisation patrimoniale, culturelle et écologique qui suppose la création d'une action collective à différentes échelles territoriales, institutionnelles et temporelles.

LE MORVAN ET L'ASTRONOMIE AMATEURE, UNE HISTOIRE ANCIENNE

Le souci actuel pour la qualité du ciel et des paysages nocturnes du Morvan n'est pas nouveau. Il se traduit notamment dans la mise en relation d'initiatives éparses et morcelées qui remonte aux États régionaux de l'environnement, lancés en 1982, par Michel Crépeau, ministre de l'Environnement. Au sein de cette collectivité territoriale nouvellement instituée, les militants associatifs sont invités à définir une charte de l'environnement. L'objectif politique affiché est ambitieux. Il constitue un tournant dans l'élaboration des politiques publiques. La région, par ses missions de planification, d'orientation et de conseil, assoit sa légitimité en s'ouvrant aux associations. La démarche revendiquée est décentralisée et participative. Elle donne la possibilité aux associations de développer des actions contractuelles de gestion des espaces et ressources naturels. Saisissant cette opportunité politique, les associations astronomiques amateurs entrent en scène, investissent les secrétariats des États régionaux de l'environnement chargés de la rédaction d'un Livre blanc. Elles nomment des référents qui revendiquent la protection du ciel étoilé et parviennent parfois à occuper une position stratégique dans ce jeu d'acteurs multiscalaires. En Bourgogne, Jean-Claude Merlin, président fondateur de la Société astronomique de Bourgogne, lauréat en 1982 de la Fondation Bleustein Blanchet pour la Vocation, créateur de l'observatoire astron-

omique au Creusot et découvreur d'astéroïdes – dont l'un, découvert en 2001, est d'ailleurs dénommé *Morvan* – devient correspondant des États régionaux de l'environnement pour la région Bourgogne. À la fin des années 1990, poussé par la pression lumineuse de la communauté urbaine Creusot-Montceau sur son observatoire creusotin, Jean-Claude Merlin présente lors de Rencontres astronomiques de Bourgogne (RAB) un projet de construction d'un nouvel observatoire au sein du Parc naturel régional du Morvan. Mais, ce projet reçoit un accueil mitigé de la part des astronomes amateurs de la région qui connaissent bien les caprices météorologiques du ciel morvandiau. En effet, ce

n'est pas tant la noirceur du ciel – excellente en Morvan – que sa "disponibilité météorologique" pour l'observation astronomique qui freine l'élan de cette initiative.

Dans le même temps, la Société astronomique de Bourgogne (SAB) s'équipe d'un télescope "Dobson" (du nom de son inventeur, John Dobson) de 500 millimètres, instrument de grand diamètre néanmoins démontable, transportable dans le coffre d'une voiture et qui offre ainsi de nouvelles possibilités pour la pratique d'une "astronomie itinérante" en perpétuelle recherche des sites d'observation les plus sombres afin de pouvoir distinguer les objets très faiblement





.....

**« Un projet à la
croisée de plusieurs
dimensions, au cœur
des préoccupations
d'un Parc naturel
régional :
patrimoniales,
énergétiques,
touristiques, sociales,
scientifiques,
pédagogiques. »**





lumineux du "ciel profond". Équipés de ce télescope et d'un autre Dobson de 400 millimètres fraîchement construit, Samuel Chaléat et Vivien Rousseau – alors "animateurs astro" pour la SAB – commencent à fréquenter au début des années 2000, lors de passages dans le PNR à l'occasion d'animations (péri)scolaires, ce qui deviendra "la terrasse aux étoiles" du Mont Beuvray. Suite à un travail de [cartographie de la qualité du ciel étoilé à l'échelle de la région Bourgogne](#), réalisé en 2006 par Samuel Chaléat et confirmant la qualité du ciel nocturne du Morvan, la SAB installe la même année une habitude nouvelle pour ses membres : l'organisation annuelle d'un "week-end astro" au centre de vacances du Croux, "à Saint-Léger-sous-Beuvray, à proximité du Mont Beuvray qui [...] est un site privilégié d'observation avec une pollution lumineuse très faible".

Dans le Morvan, techniques d'observation astronomique et caractéristiques paysagères se conjuguent pour offrir, au-delà des seuls "sites-observatoires", des parcelles de territoires dédiées à une contemplation privilégiée du ciel nocturne. En effet, dans le Morvan comme ailleurs, la recherche du meilleur "spot" d'observation est souvent liée à la prise d'altitude afin de sortir de "la crasse" atmosphérique qui diffuse fortement la pollution lumineuse émise dans les plaines. Avec ses 821 mètres d'altitude, le Mont Beuvray offre cette configuration tout en restant accessible en deux heures de route depuis Dijon. D'autres spots existent au sein du territoire. Présence de prairies et faibles densités de population sont deux atouts consolidés par un travail de fond mené par les communes et les syndicats d'énergie qui, ces dernières années, ont réalisé de nombreux travaux pour améliorer leur éclairage et limiter la pollution lumineuse – mise en place de luminaires plus performants, installation de minuteries-interrupteurs crépusculaires, élaboration d'un guide et d'une charte de l'éclairage public coordonnée par le Parc, signée en 2014 par les quatre syndicats d'énergie de Bourgogne. Ainsi et dans le cadre du label Territoire à énergie positive pour la croissance verte obtenu par le Parc en 2015, plus de 800 000 € de travaux ont ainsi été réalisés sur l'éclairage public en Morvan.

UN TOURNANT DANS LA TRAJECTOIRE TERRITORIALE : EMPAYSAGEMENT DU NOCTURNE, PROJET DE RICE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVES

La démarche de labellisation RICE, dans laquelle le Parc s'engage en octobre 2018, crée une coalition d'acteurs autour du paysage nocturne. Celui-ci peut être appréhendé comme un projet de territoire commun à des acteurs aux intérêts et représentations différents de ce qui fait paysage. Par exemple, si la transition énergétique bas carbone suppose le développement d'énergies renouve-

lables, leur installation – comme les champs d'éoliennes à la périphérie du Parc – peut altérer la qualité paysagère. Autrement dit, le projet de RICE par la dynamique collective qu'il engage est une manière de préserver le paysage géographique, historique, patrimonial et culturel, parfois même au-delà de son périmètre institutionnel.

Plusieurs acteurs institutionnels composent cette coalition : les quatre syndicats d'énergie de Bourgogne (SICECO, SYDESL, Syndicat de l'Yonne et SIEEEN), la Société astronomique de Bourgogne bien sûr, mais également la Maison du patrimoine oral de Bourgogne, la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Centre archéologique de Bibracte auxquels se joint le mouvement associatif, en particulier la revue *Vents du Morvan*. Cette dynamique est complétée par une démarche participative engagée par le Parc pour récolter des données sur la qualité du ciel nocturne. Des habitants du Morvan se mobilisent bénévolement pour dresser une carte des pollutions lumineuses pour définir la "zone cœur" et la "zone tampon" de la RICE convoitée : "Les dernières mesures réalisées par un réseau de bénévoles affichent de très bons résultats. Après Lacour-d'Arcenay, Liernais, Saint-Agnan, Bussière, Vézelay, Pontaubert, Anost, Chiddes, Luzy, Glux-en-Glenne, Corancy, pour compléter la collecte des données, les 4 appareils de mesure vont se déplacer au sud et à l'est du Morvan sur une dizaine de sites."

Toujours dans cette dynamique de candidature au label RICE, le travail avec les quatre syndicats d'énergie se poursuit pour éteindre ou moduler l'éclairage. En effet, le Parc compte sur l'engagement des communes pour "éclairer juste". Mais "éclairer juste" nécessite la connaissance des territorialités nocturnes. Ainsi et dans le cadre du programme Trame Noire de l'IPAMAC, une expérimentation est initiée au sein de la commune d'Anost, en concertation avec les habitants. En octobre 2020, la nouvelle municipalité décide de profiter de la période de couvre-feu instauré en réponse à la pandémie de Covid-19 pour éteindre l'éclairage public à partir de 21h30. Bien que l'éclairage soit un aménagement public auquel les habitants sont attachés et habitués, cette extinction dans une période particulière ne semble pas avoir engendré d'oppositions fortes de la population. Poursuivre cette expérimentation suppose de ne pas centrer ses enjeux sur le seul ciel étoilé mais de créer un collectif local à mobiliser sur les dimensions culturelle, patrimoniale, pratiques et écologiques que recèle l'éclairer juste. En d'autres termes, il s'agit ni plus ni moins d'"apprendre à apprivoiser la nuit, de prendre la mesure de l'obscurité. La nuit c'est un gradient, c'est le monde de la nuance." Pour l'équipe municipale, un éclairage public nuancé est un éclairage pensé par rapport aux saisons, aux habitudes, aux fêtes, aux soirées et qui

pourtant reste compatible avec les besoins écologiques d'obscurité. La connaissance de ces besoins écologiques est un élément clé de l'élaboration de la Trame noire. Mais son élaboration doit se construire en tenant des pratiques habitantes, de la géographie locale, des savoirs vernaculaires et des connaissances scientifiques établies. C'est ce que l'on nomme la transdisciplinarité, méthode incontournable à la construction d'une "Trame noire vécue" par les humains et les non humains.

LA TRAME NOIRE VÉCUE & LE PAYSAGE NOCTURNE, UNE MÉTHODE POUR LA TERRITORIALISATION DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNE

C'est dans cette optique qu'a été pensé l'Atelier d'expérimentation conduit par RENOIR Études avec le Parc naturel régional du Morvan et la commune d'Anost (cf. Compte-rendu de l'Atelier d'expérimentation). Mais dès le printemps 2020, une étudiante de Master 2, encadrée par le Collectif RENOIR était venue travailler avec le Parc la question des représentations des paysages et de la biodiversité nocturnes. Avec un groupe d'une dizaine de volontaires, Élise Durand a ainsi pu organiser plusieurs sorties visant à recueillir les sensations et impressions nocturnes des participants. Fortement investi par le Parc et par d'autres acteurs clés du territoire – tel que le Centre archéologique de Bibracte – l'objet "paysage nocturne" méritait d'être analysé plus avant. C'est le sens que nous avons souhaité donner au travail d'arpentage et d'enquête mis en œuvre lors de l'Atelier d'expérimentation et emmené par Charles Ronzani, paysagiste DPLG de l'association RENOIR Études.

* * *

.....

« Certains sont dérangés par l'éclairage, d'autres veulent observer le ciel, d'autres veulent de l'éclairage pour rentrer leur voiture dans le garage. Ce sont des raisons pratiques. »

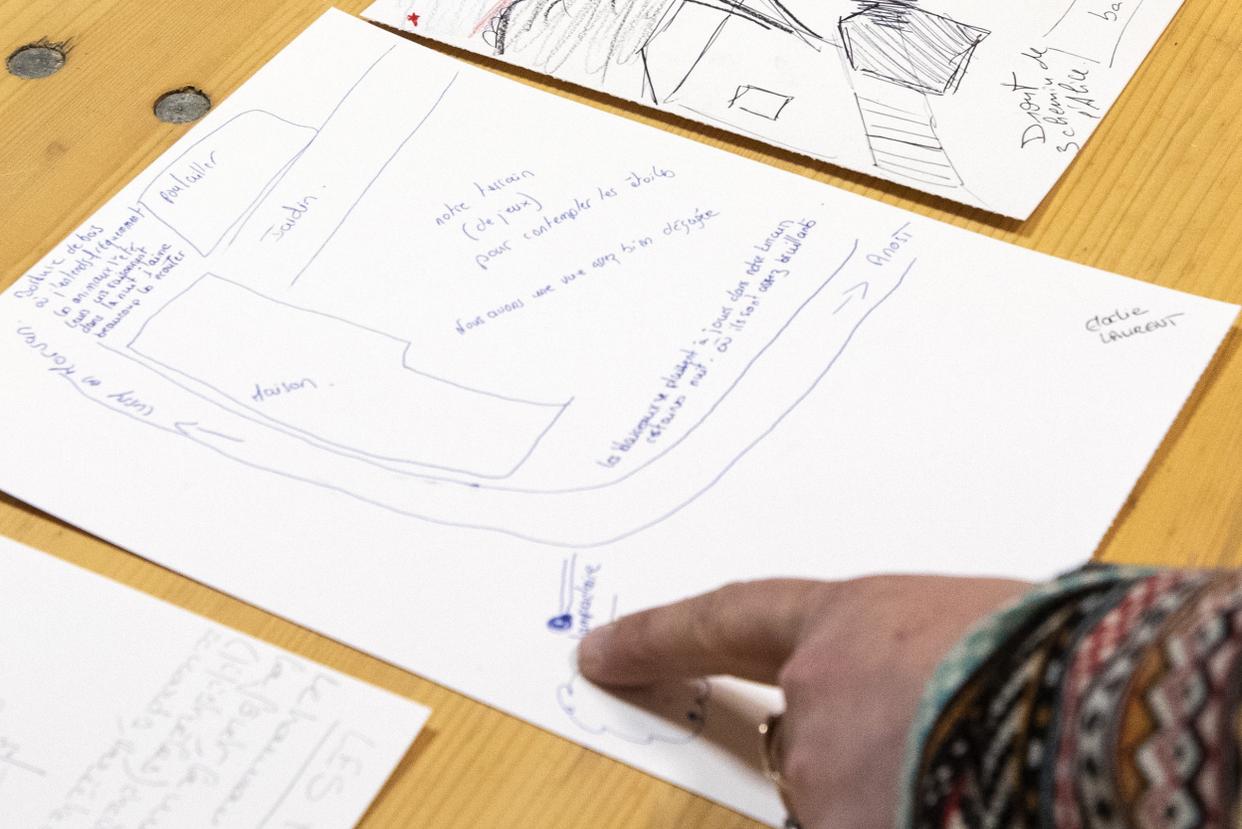
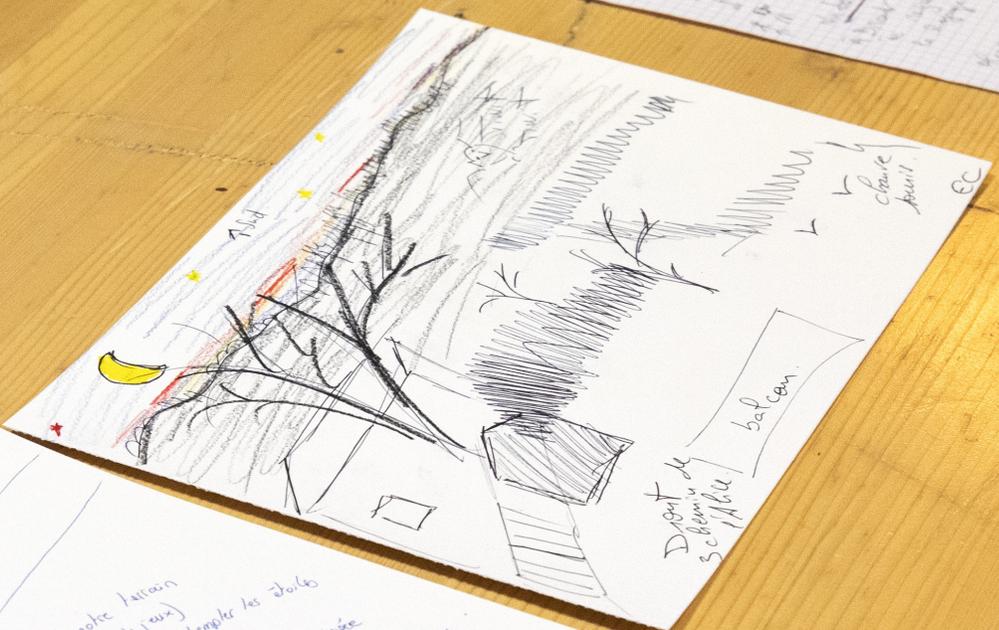
Louis Basdevant, Maire d'Anost



Handwritten notes on a piece of paper, partially obscured, mentioning 'le 10/10/10' and other illegible text.



Handwritten notes on a piece of paper, including the name 'Dimitri' and other illegible text.



LES MIENS
Le plan est...
Handwritten notes on a piece of paper, including the title 'LES MIENS' and other illegible text.







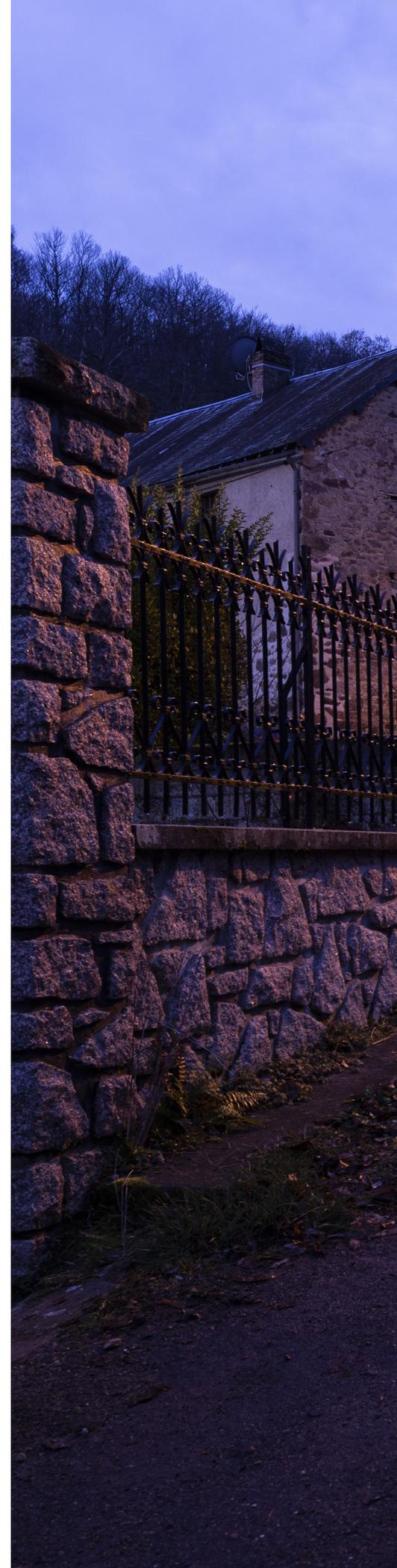
LES ENJEUX

Les enjeux actuels et de moyen terme pour le PNR du Morvan

Étant donnée la pression lumineuse mesurée et observée au sein du PNR du Morvan, les actions de lutte contre la pollution lumineuse doivent ici être pensée à des échelles locales fines plus qu'à une échelle macro. En effet, et si l'on se replace dans le cadre de travail écologique et biogéographique du modèle taches-matrice-corridors, le massif du Morvan constitue d'ores et déjà en lui-même une "matrice sombre" en cœur de nuit. Cependant, persistent dans cette matrice des îlots de lumière rémanents, notamment en extrémités de nuit. C'est sur ces îlots que l'action du Parc peut porter. Les enjeux pour le Parc naturel régional du Morvan sont donc

d'ordre méthodologiques : "désaménager" l'éclairage public pour ménager le paysage nocturne et faire œuvre de pédagogie grâce à l'outil "Trame noire vécue". Ici, la démarche participative initiée à Anost devra par la suite être érigée en démonstrateur territorial diffusable aux communes volontaires de l'ensemble du Parc. Dans un second temps et après retours sur expériences et consolidation de celles-ci, le Parc pourra alors se positionner en démonstrateur territorial au sein du réseau inter-Parcs.

* * *











**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



L'opération IPAMAC "Trame noire - phase 1" est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

UNE RÉALISATION RENOIR ÉTUDES

Avec le soutien logistique de l'UMR CNRS 5602 GÉODE



IPAMAC

Parcs naturels
du Massif central

